

Multiplication du voile en France : à qui la faute ?



Article rédigé par *Valeurs Actuelles*, le 23 octobre 2019

Invitée de Punchline, le 17 octobre sur CNews, Charlotte d'Ornellas a précisé que si les institutions étaient laïques du fait de la loi de 1905, la société elle, ne saurait l'être, du fait de la pratique et des croyances, ou non, des Français : « la laïcité c'est la séparation de la gestion de choses temporelles des choses spirituelles. L'Etat, dans sa manière de gouverner, est laïque, la société ne l'a jamais été, et n'a jamais été déclarée laïque par cette loi. [...] Donc les gens dans la société sont religieux ou pas d'ailleurs. [...] On est en train de discuter d'une des conséquences de l'immigration, ce n'est pas directement une question de laïcité. »

Retrouvez l'intégralité de l'article (en vidéo) sur [Valeurs Actuelles](#).